

Réunion du 14 Janvier 2025

Présents : Dugué, Jeanneau, Moreau, Grenon, Bate, Lhuair, Carmagnac, Pouilloux, Vincent

Excusés : Bureau→procuration Dugué, Guilloteau→procuration Grenon, Julliard→procuration Pouilloux, Durot, Delahaye, Chollet.

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<→>>>>

Compte-rendu des commissions :

Boucherie : L'ouverture de la boucherie est programmée le 28 janvier prochain. L'espace épicerie ouvrira plus tard, dès réception des marchandises.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de débiter les loyers de 150€/mensuel concernant le matériel dans 3 mois afin de faciliter l'installation de ces nouveaux commerçants.

Maison de santé :

Les kinés ont inauguré leur espace lundi 13 janvier.

Travaux :

Salle Des Fêtes : M. JEANNEAU a relancé le menuisier pour la porte à remplacer.

REX-ROTARY : Le commercial a fait parvenir une proposition pour l'abonnement téléphonie et la mise en sécurité des réseaux de la Maison de Santé. Cette offre s'élève à 527€ contre un abonnement actuel à 493€ qui ne répond pas convenablement à la sécurisation des réseaux.

Le conseil municipal valide cette offre et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à ce dossier.

Fil du Gûa : il manque seulement 2 articles avant de faire passer le dossier chez l'imprimeur.

Cadeau des Aînés : cette année 68 personnes pourront bénéficier du bon repas à l'Empreinte.

Les bons cadeaux seront imprimés cette semaine et distribués dans les jours à venir à nos aînés de plus de 80 ans.

DELIBERATIONS :

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention proposé par l'académie pour la mise à disposition d'un AESH sur la pause méridienne afin d'accompagner un élève.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce projet de convention.

Questions diverses :

PLU : la réunion du 9 janvier avec les Agriculteurs du territoire et entreprises situées hors zone Artisanale a permis d'identifier au mieux les exploitations et bâtiments utilisés ainsi que les éventuels projets de développement. Le taux de participation a été positif.

EPILEPSIE : l'association sollicite une participation de la commune pour la journée du 10 février. Le conseil municipal accepte de montrer son soutien et contactera l'association.

Terrains Préroux : M. le Maire donne lecture du courrier d'une administrée qui propose à la commune la vente de ses terrains « Chemin de la Croix Blanche ». Les parcelles de 30 030 m² et 2050m² sont actuellement situées en zone AU, cependant ces terrains vont très certainement être déclassés lors de la révision générale du PLU qui vise à réduire les surfaces constructibles afin de répondre au SCOT de Haute Saintonge. Le conseil municipal décide néanmoins de faire une proposition car la commune ne dispose pas de réserve foncière pour les années futures. Compte-tenu du caractère hypothétique du maintien dans la zone à construire et selon le ratio des terrains achetés récemment dans une zone constructible ; le conseil municipal décide de proposer la somme de 90 000 € (frais de notaire inclus).